

CALENDRIER 2023

COLLECTE DES DÉCHETS

PORTE À PORTE - ZONE A

(ZONES EXCLUES : CENTRE - LOCALITÉS - NORD - EXTÉRIEURES)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ORGANIQUE	PAPIER ET CARTON	NON TRIÉ	PLASTIQUE	ORGANIQUE

HORAIRES DE DÉPÔT DES DÉCHETS

→ de 21h00 la veille au soir à 4h00 le jour de la collecte

VARIATIONS POUR JOURS FÉRIÉS EN SEMAINE

La collecte des déchets organiques du vendredi 6 janvier sera effectuée le jeudi 5

La collecte des déchets organiques du lundi 10 avril sera effectuée le mardi 11

La collecte du papier du mardi 25 avril sera effectuée le lundi 24

La collecte des déchets organiques du lundi 1 mai sera effectuée le mardi 2

La collecte des déchets organiques du vendredi 2 juin sera effectuée le jeudi 1

La collecte du papier du mardi 15 août sera effectuée le lundi 14

La collecte des déchets organiques du lundi 9 octobre sera effectuée le mardi 10

La collecte du non trié du mercredi 1 novembre sera effectuée le jeudi 2

La collecte des déchets organiques du vendredi 8 décembre sera effectuée le jeudi 7

La collecte des déchets organiques du lundi 25 décembre sera effectuée le mardi 26

La collecte du papier du mardi 26 décembre sera effectuée le mercredi 27

Réservation pour le retrait des encombrants :

800.078.636 du lundi à vendredi 8h30/12h30 - 14h00/16h30

samedi 8h30/12h30

HORAIRES ÉCOCENTRE

du lundi au vendredi 9h00/11h50 - 13h00/16h50

samedi 8h00/13h50 (ENTREPRISES EXCLUES)

SERVICE RELATIONS USAGERS

Numéro vert gratuit : 800.078.636 - Horaires : du lundi au vendredi 8h30/12h30 - 14h00/16h30
samedi 8h30/12h30

Guichet ouvert au public : du lundi au vendredi 9h00/12h30 Viale Petrarca, 68 - Vigevano

email : servizioutenti@asmisa.it - www.asmisa.it

PAPIER ET CARTON

OUI

- journaux, revues, dépliants, cahiers, emballages en papier et carton de type boîtes de pâtes, de riz, de sel, de sucre ;
- bandes en papier des emballages pour : yaourts, conserves, thon et boissons ;
- boîtes et cartons, emballages de boissons Tetra Pak : lait, jus de fruit, vin.



NON

- papier chimique tels que tickets de caisse et papier autocopiant de reçus, papier paraffiné pour aliments et charcuteries, papier sulfurisé ;
- **ne pas utiliser de sacs en plastique pour déposer les déchets.**

ORGANIQUE

OUI

- déchets de fruits, marc de café, restes de repas, déchets alimentaires provenant de la préparation des aliments en cuisine ;
- filtres à thé, camomille et tisanes ;
- dosettes de café en papier, papier absorbant gras, coques et noyaux de fruits ;
- sacs en Mater-Bi déchirés.



NON

- excréments d'animaux et litières, **NON** à tous les déchets non triés ou **NON BIOCOMPOSTABLES**.

NON TRIÉ

UNIQUEMENT

- déchets constitués de plusieurs matériaux différents (brosses à dents, rasoirs jetables, stylos billes, papier paraffiné et plastifié), ampoules à filament, chiffons, céramiques diverses, gants en caoutchouc et en latex, masques jetables, couverts en plastiques, litières et excréments d'animaux, mégots de cigarette, cendres froides, jouets hors d'usage (non électroniques), poussières et autres saletés de nettoyage, couches et culottes absorbantes, alaises pour personnes et animaux, radiographies, cassettes vidéo et CD ;
- **utiliser des sacs semi-transparents pour déposer les déchets.**



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

OUI

- conteneurs pour liquides : bouteilles d'eau et boissons, flacons de produits d'hygiène corporelle et produits de nettoyage domestique ;
- conditionnements en plastique pour aliments, barquettes de charcuteries en tranches sous vide, polystyrène d'emballage, barquettes en polystyrène de viande et fruits ;
- assiettes et verres jetables, pellicule transparente, cintres ;
- **utiliser des sacs semi-transparents pour déposer les déchets.**



NON

- couverts en plastique, jouets, bassines, seaux, arrosoirs, meubles de jardin, bidons et conteneurs contenant des traces ou des restes de produits chimiques, par exemple colles, acides, peintures, vernis ou diluants.

VERRE ET MÉTAUX

OUI

- verres, bouteilles et bocaux/pots en verre, boîtes de conserve alimentaire : thon et viande ;
- boîtes métalliques à boissons, boîtes métalliques de légumes et fruits au sirop, papier alu et barquettes de cuisine en aluminium ;
- bouchons en aluminium de bouteilles et pots.



NON

- miroirs, verres de fenêtres, verre Pirex, porcelaine, vases, cristal, céramiques en tout genre (assiettes, plats, tasses, tasses à café, etc.), ampoules traditionnelles, néons et ampoules à basse consommation.

INFORMATIONS ET SERVICES

NE PAS UTILISER DE SACS NOIRS!

UTILISER DES SACS SEMI-TRANSPARENTS
POUR LES DÉCHETS **NON TRIÉS**
ET POUR LE **PLASTIQUE**

